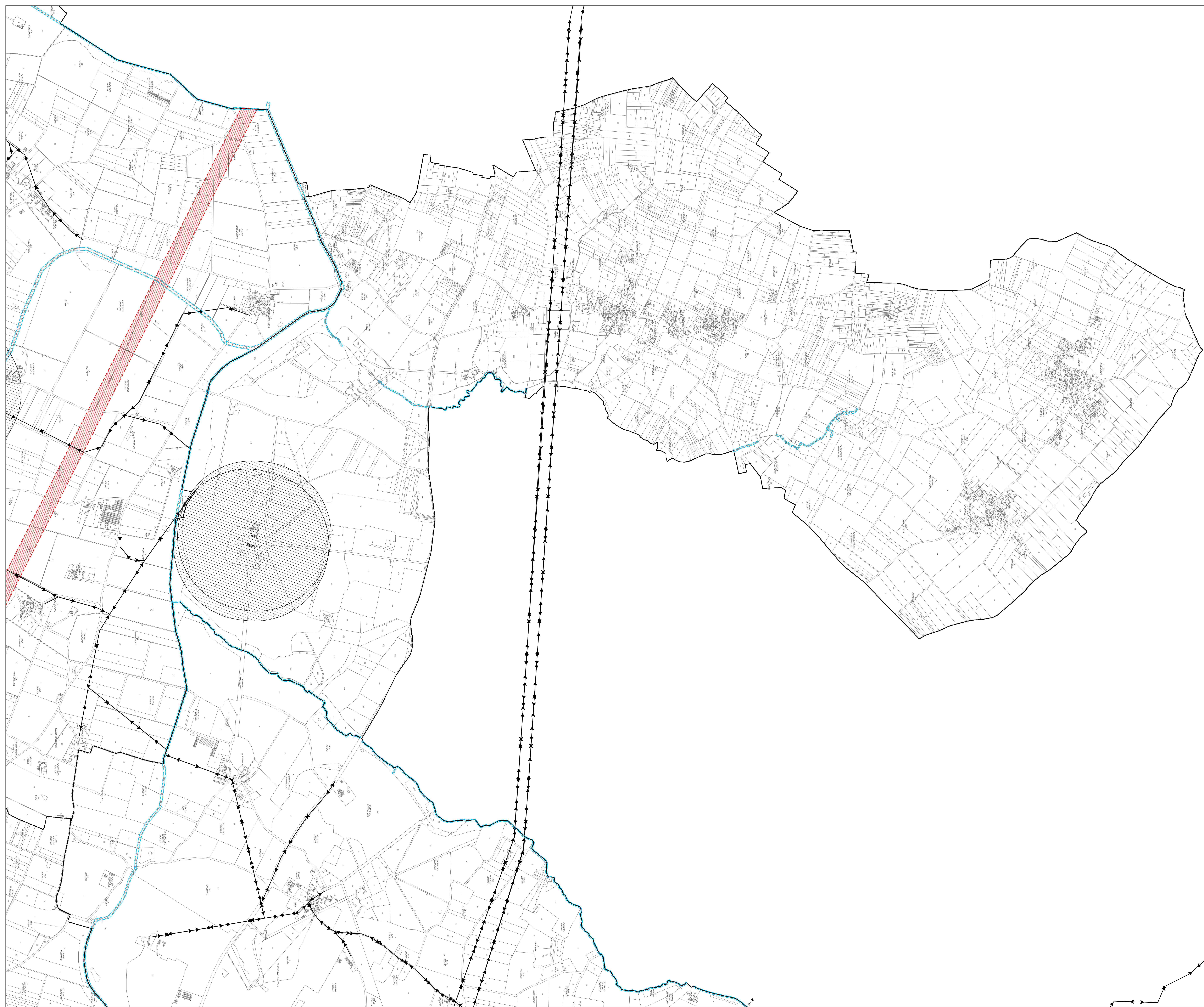




- A1 - Forêts soumises au régime forestier
- A4 - Exécution des travaux et entretien des ouvrages
- A5 - Canalisations d'eau et d'assainissement
- AC1 - Monument historique
- AC1 - Monument historique (rayon de protection)
- AC2 - Site inscrit et classé
- EL7 - Alignement des voies publiques
Cette servitude n'est pas représentée pour des raisons d'obsolescence des plans d'origine
- I4 - Ligne électrique
- PT1 - Télécommunications - protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 - Télécommunications - Protection contre les obstacles
- PT2 - Télécommunications - Protection contre les obstacles (zone de garde)
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques
- T7 - Relations aériennes (installations particulières)
Cette servitude n'est pas représentée graphiquement car elle est applicable sur l'ensemble du territoire national

Plan
Local
d'Urbanisme intercommunal
valant PLH

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE DOUÉ-LA-FONTAINE

Elaboration

ANNEXES

PLAN DES SERVITUDES
D'UTILITÉ PUBLIQUE (SUP)

06.5b

Territoire communal de Brigné

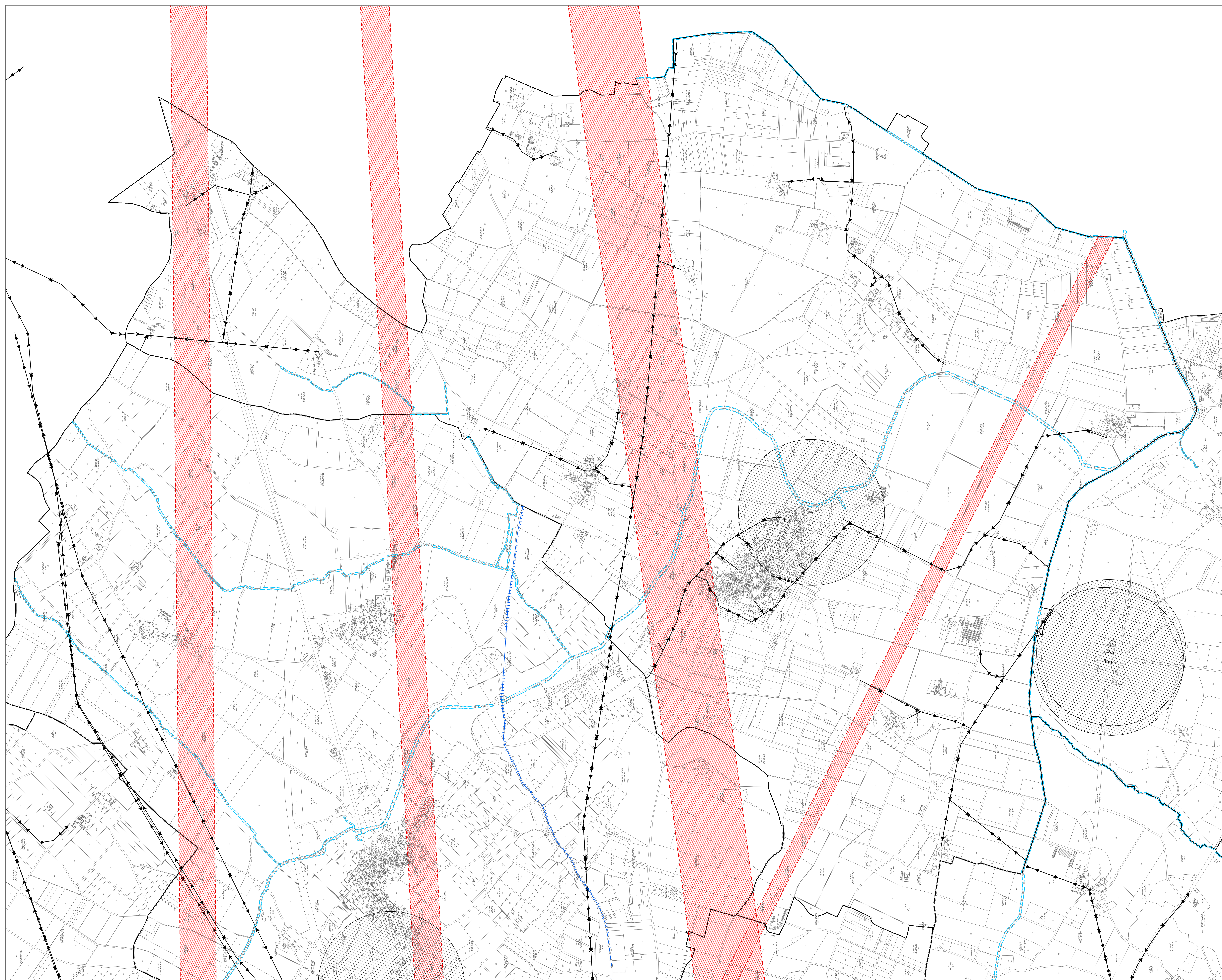
Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire, en date
du 14 décembre 2016,
approuvant le Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal de la CC de la Région
de Doué-la-Fontaine,
Le Président,
Michel PATTÉE

9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL
Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16
Mail: contact@urbanisme.fr

49, boulevard Jacques Savary
49100 DOUÉ-LA-FONTAINE
Tel: 02 41 83 11 80
Fax: 02 41 83 12 03
Mail: accueil@cc-doule-la-fontaine.com

Echelle:
1:7 500

SOURCE :
DGI - Cadastre
Droits réservés - 2014



- A1 - Forêts soumises au régime forestier
- A4 - Exécution des travaux et entretien des ouvrages
- A5 - Canalisation d'eau et d'assainissement
- AC1 - Monument historique
- AC1 - Monument historique (rayon de protection)
- AC2 - Site inscrit et classé
- EL7 - Alignement des voies publiques
Cette servitude n'est pas représentée pour des raisons d'obsolescence des plans d'origine
- I4 - Ligne électrique
- PT1 - Télécommunications - protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 - Télécommunications - Protection contre les obstacles
- PT2 - Télécommunications - Protection contre les obstacles (zone de garde)
- Z-Z-Z - PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques
- T7 - Relations aériennes (installations particulières)
Cette servitude n'est pas représentée graphiquement car elle est applicable sur l'ensemble du territoire national

Plan
Local
d'Urbanisme intercommunal
valant PLH

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE DOUÉ-LA-FONTAINE

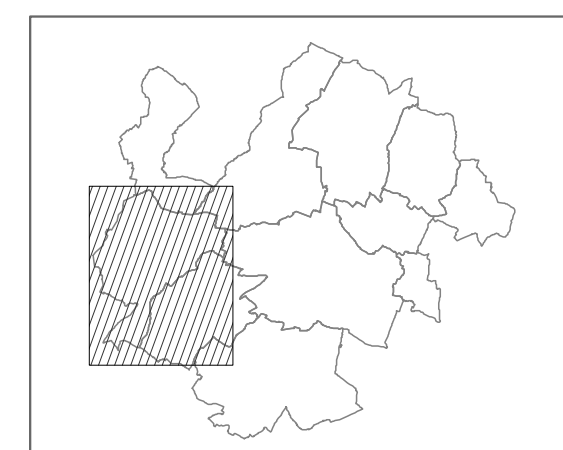

Elaboration

ANNEXES

PLAN DES SERVITUDES
D'UTILITÉ PUBLIQUE (SUP)

06.5b

Territoire communal de St Georges-sur-Layon



Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire, en date
du 14 décembre 2016,
approuvant le Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal de la CC de la Région
de Doué-la-Fontaine,

La Présidente,
Michel PATTEE





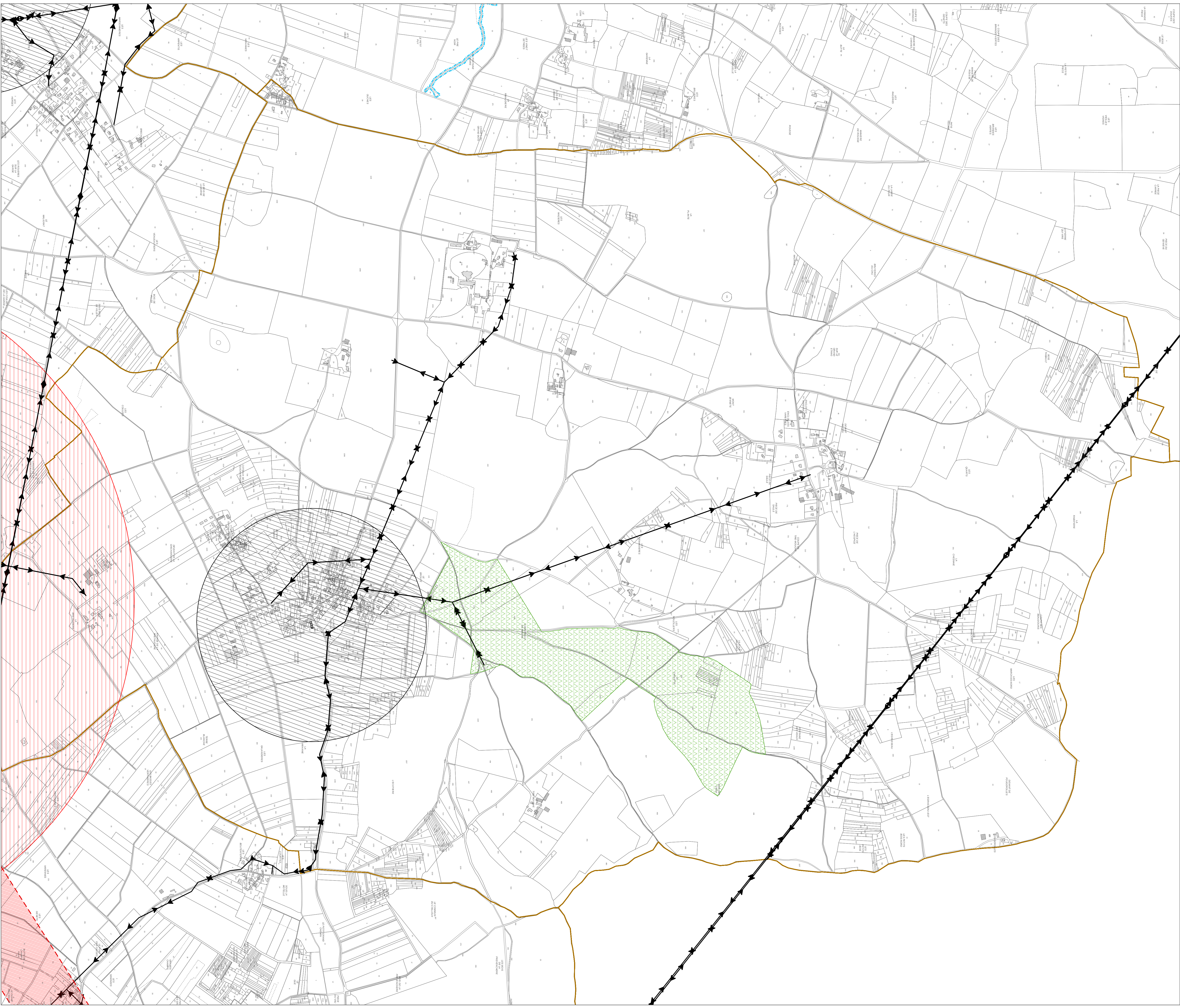
9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL
Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16
Mail: contact@urbanisme-sm.fr



49, boulevard Jacques Savary
49100 DOUÉ-LA-FONTAINE
Tel: 02 41 83 11 80
Fax: 02 41 83 12 03
Mail: accueil@cc-douela-fontaine.com

ECHELLE:
1:7 500

SOURCE:
DGI - Cadastre
Droits réservés - 2014



- Limite de commune
- A1 - Forêts soumises au régime forestier
- A4 - Exécution des travaux et entretien des ouvrages
- A5 - Canalisations d'eau et d'assainissement
- AC1 - Monument historique
- AC1 - Monument historique (rayon de protection)
- AC2 - Site inscrit et classé
- EL7 - Alignement des voies publiques
Cette servitude n'est pas représentée pour des raisons d'obsolescence des plans d'origine
- I4 - Ligne électrique
- PT1 - Télécommunications - protection contre les perturbations
- PT2 - Télécommunications - Protection contre les obstacles
- PT2 - Télécommunications - Protection contre les obstacles (zone de garde)
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques
- T7 - Relations aériennes (installations particulières)
Cette servitude n'est pas représentée graphiquement car elle est applicable sur l'ensemble du territoire national

Plan
Local
d'Urbanisme intercommunal
valant PLH

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE DOUÉ-LA-FONTAINE

Elaboration

ANNEXES

PLAN DES SERVITUDES
D'UTILITÉ PUBLIQUE (SUP)

06.5b

Territoire communal de Meigné

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire, en date du 14 décembre 2016, approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la CC de la Région de Doué-la-Fontaine,

urbanism

9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL
Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16
Mél: contact@urban-ism.fr

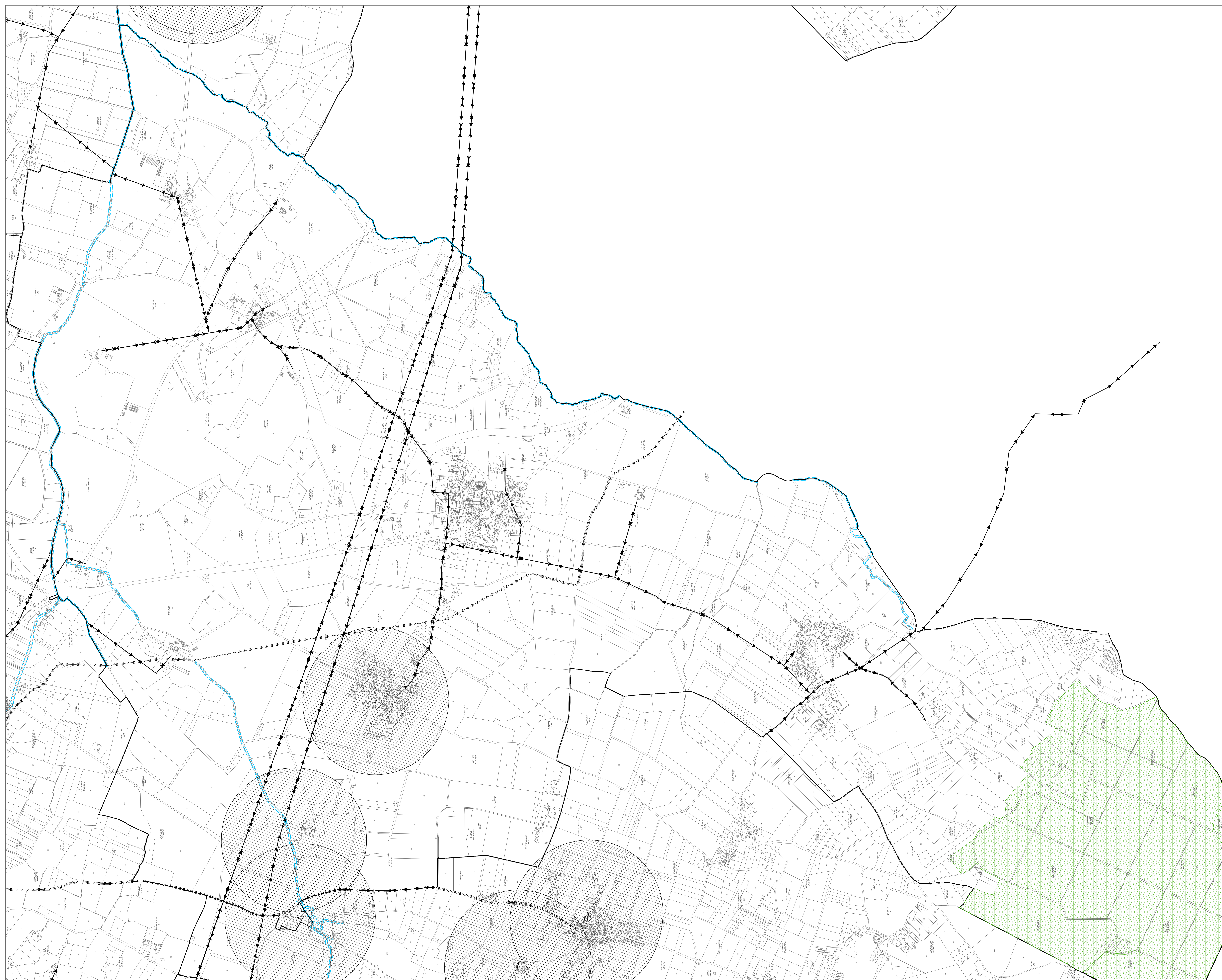
Communauté de communes
de la RÉGION DE DOUÉ-LA-FONTAINE

49, boulevard Jacques Savary
49700 DOUÉ-LA-FONTAINE
Tel: 02 41 83 11 80
Fax: 02 41 83 12 03
Mél: accueil@cc-douelafontaine.com

Le Président,
Michel PATTEE

Echelle:
1:7 500

SOURCE :
DGI – Cadastre
Droits réservés – 2014



- A1 - Forêts soumises au régime forestier
- A4 - Exécution des travaux et entretien des ouvrages
- A5 - Canalisations d'eau et d'assainissement
- AC1 - Monument historique
- AC1 - Monument historique (rayon de protection)
- AC2 - Site inscrit et classé
- EL7 - Alignement des voies publiques
Cette servitude n'est pas représentée pour des raisons d'obsolescence des plans d'origine
- I4 - Ligne électrique
- PT1 - Télécommunications - protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 - Télécommunications - Protection contre les obstacles
- PT2 - Télécommunications - Protection contre les obstacles (zone de garde)
- Z-Z-Z - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques
- T7 - Relations aériennes (installations particulières)
Cette servitude n'est pas représentée graphiquement car elle est applicable sur l'ensemble du territoire national

Plan
Local
d'Urbanisme intercommunal
valant PLH

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE DOUÉ-LA-FONTAINE



Elaboration

ANNEXES

PLAN DES SERVITUDES
D'UTILITÉ PUBLIQUE (SUP)

06.5b

Territoire communal de Louresse-Rochemenier



9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL
Tél: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16
Mail: contact@urbanisme.fr



49, boulevard Jacques Savary
49100 DOUÉ-LA-FONTAINE
Tél: 02 41 83 11 80
Fax: 02 41 83 12 03
Mail: accueil@cc-douela-fontaine.com

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire, en date
du 14 décembre 2016,
approuvant le Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal de la CC de la Région
de Doué-la-Fontaine,

La Présidente,
Michel PATTEE





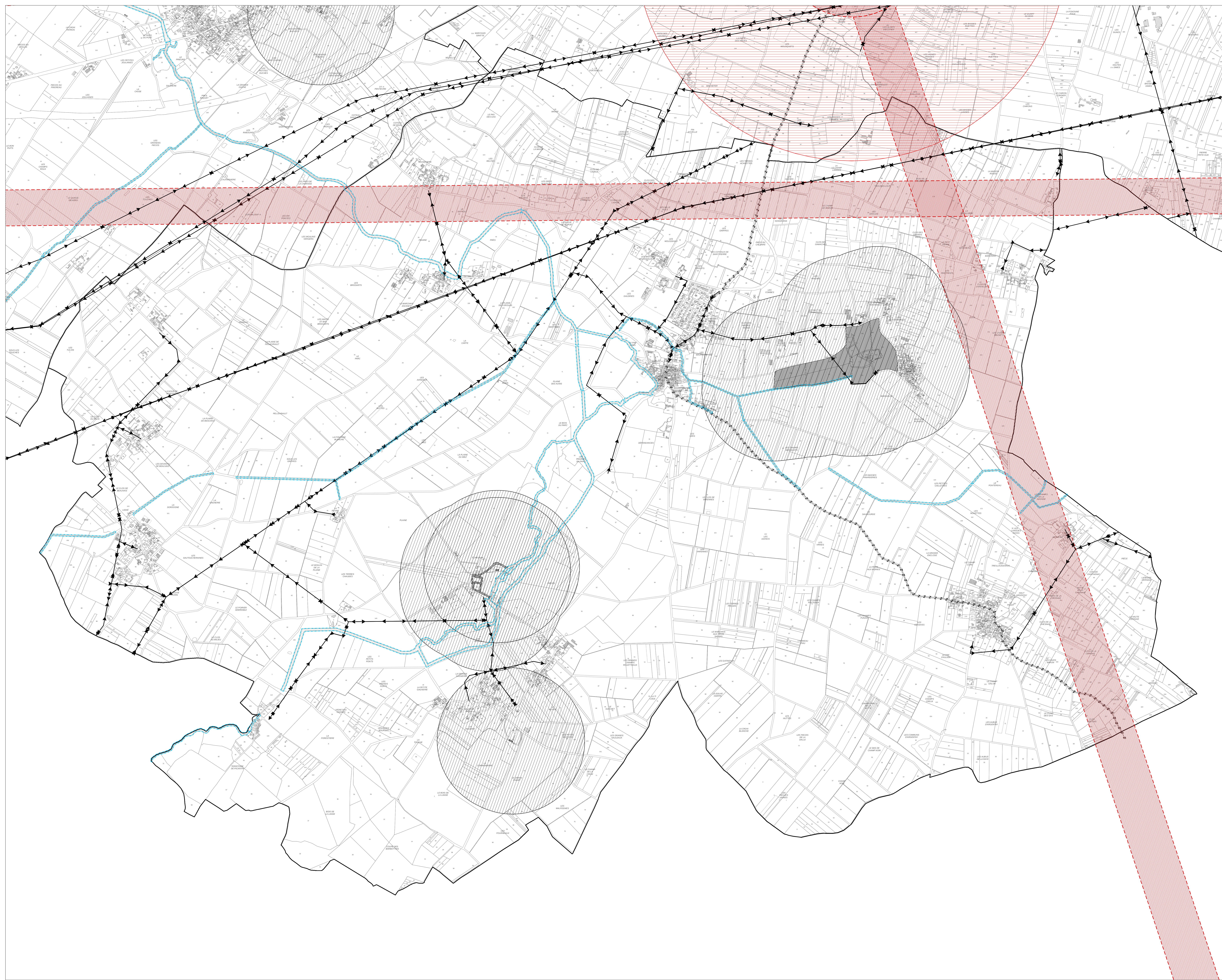
9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL
Tél: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16
Mail: contact@urbanisme.fr



49, boulevard Jacques Savary
49100 DOUÉ-LA-FONTAINE
Tél: 02 41 83 11 80
Fax: 02 41 83 12 03
Mail: accueil@cc-douela-fontaine.com

Echelle:
1:7 500

SOURCE:
DGI - Cadastre
Droits réservés - 2014



- A1 - Forêts soumises au régime forestier
- A4 - Exécution des travaux et entretien des ouvrages
- A5 - Canalisations d'eau et d'assainissement
- AC1 - Monument historique
- AC1 - Monument historique (rayon de protection)
- AC2 - Site inscrit et classé
- EL7 - Alignement des voies publiques
Cette servitude n'est pas représentée pour des raisons d'obsolescence des plans d'origine
- I4 - Ligne électrique
- PT1 - Télécommunications - protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 - Télécommunications - Protection contre les obstacles
- PT2 - Télécommunications - Protection contre les obstacles (zone de garde)
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques
- T7 - Relations aériennes (installations particulières)
Cette servitude n'est pas représentée graphiquement car elle est applicable sur l'ensemble du territoire national

Plan
Local
d'Urbanisme intercommunal
valant PLH

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE DOUÉ-LA-FONTAINE

Elaboration

ANNEXES

PLAN DES SERVITUDES
D'UTILITÉ PUBLIQUE (SUP)

06.5b

Territoire communal de Les Verchers-sur-Layon



9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL
Tél: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16
Mél: contact@urbanisme.fr



49, boulevard Jacques Savary
49100 DOUÉ-LA-FONTAINE
Tél: 02 41 83 11 80
Fax: 02 41 83 12 03
Mél: accueil@cc-douela-fontaine.com

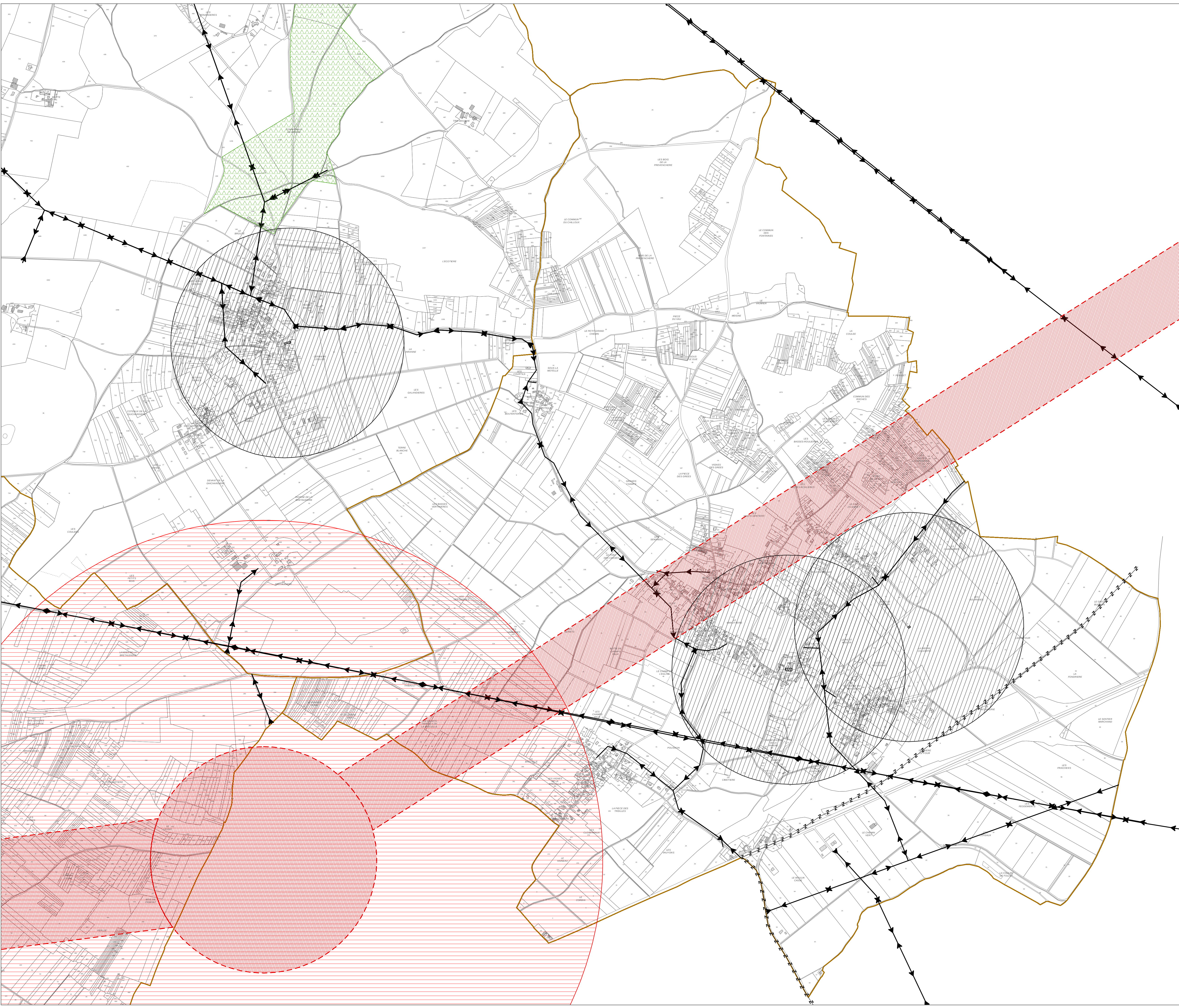
ÉCHELLE:
1:7 500

SOURCE:
DGI - Cadastre
Droits réservés - 2014

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire, en date
du 14 décembre 2016,
approuvant le Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal de la CC de la Région
de Doué-la-Fontaine,

La Présidente,
Michel PATTEE





- Limite de commune
- A1 - Forêts soumises au régime forestier
- A4 - Exécution des travaux et entretien des ouvrages
- A5 - Canalisation d'eau et d'assainissement
- AC1 - Monument historique
- AC1 - Monument historique (rayon de protection)
- AC2 - Site inscrit et classé
- EL7 - Alignement des voies publiques
Cette servitude n'est pas représentée pour des raisons d'obsolescence des plans d'origine
- I4 - Ligne électrique
- PT1 - Télécommunications - protection contre les perturbations
- PT2 - Télécommunications - Protection contre les obstacles
- PT2 - Télécommunications - Protection contre les obstacles (zone de garde)
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques
- T7 - Relations aériennes (installations particulières)
Cette servitude n'est pas représentée graphiquement car elle est applicable sur l'ensemble du territoire national

Plan
Local
d'Urbanisme intercommunal
valant PLH

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE DOUÉ-LA-FONTAINE

Elaboration

ANNEXES

PLAN DES SERVITUDES
D'UTILITÉ PUBLIQUE (SUP)

06.5b

Territoire communal de Les Ulmes

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire, en date du 14 décembre 2016, approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la CC de la Région de Doué-la-Fontaine,

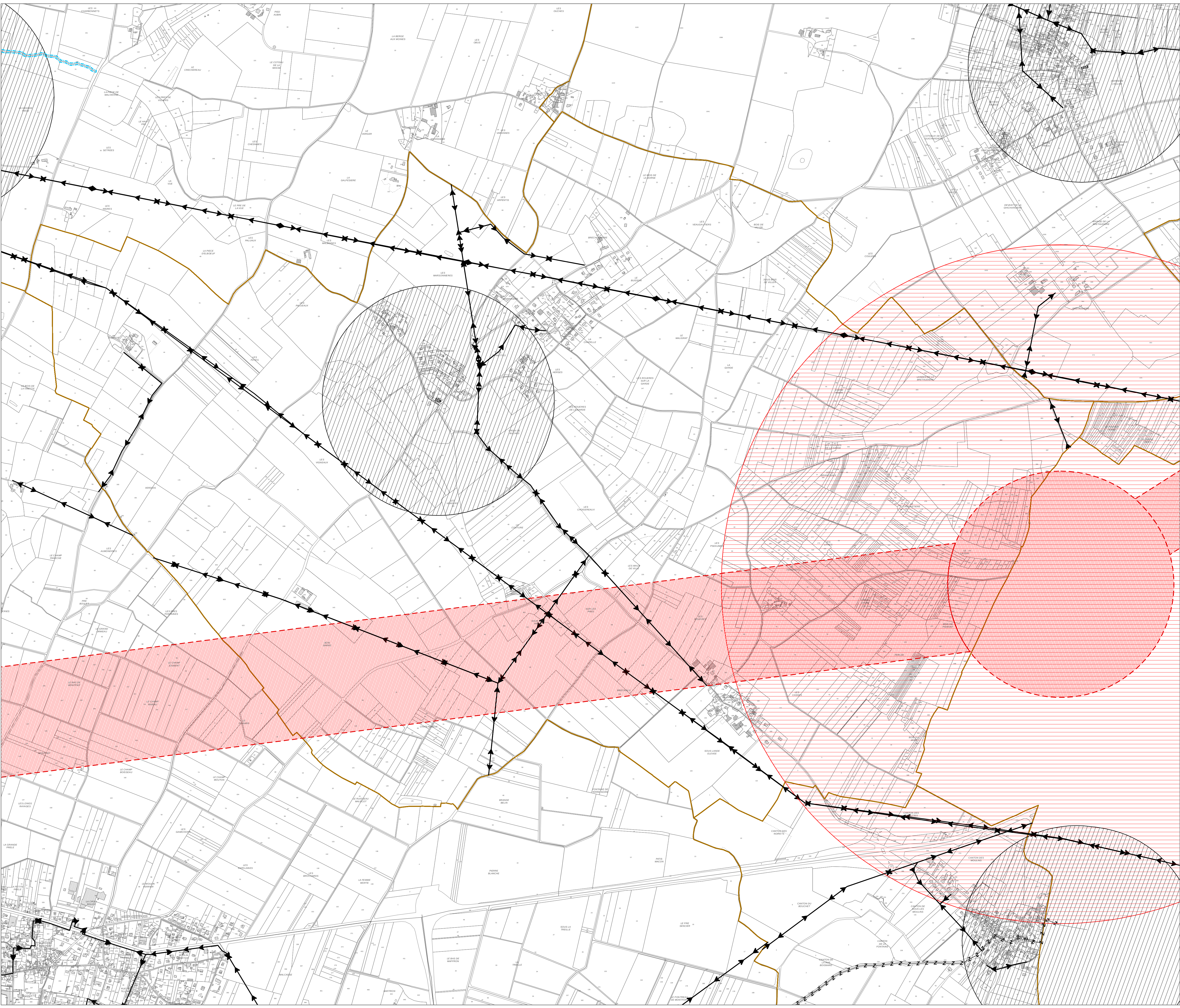
Le Président,
Michel PATTEE

9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL
Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16
Mél: contact@urban-ism.fr

49, boulevard Jacques Savary
49700 DOUÉ-LA-FONTAINE
Tel: 02 41 83 11 80
Fax: 02 41 83 12 03
Mél: accueil@cc-douelafontaine.com

Echelle:
1:7 500

SOURCE :
DGI – Cadastre
Droits réservés – 2014



- Limite de commune
- A1 - Forêts soumises au régime forestier
- A4 - Exécution des travaux et entretien des ouvrages
- A5 - Canalisations d'eau et d'assainissement
- AC1 - Monument historique
- AC1 - Monument historique (rayon de protection)
- AC2 - Site inscrit et classé
- EL7 - Alignement des voies publiques
Cette servitude n'est pas représentée pour des raisons d'obsolescence des plans d'origine
- I4 - Ligne électrique
- PT1 - Télécommunications - protection contre les perturbations
- PT2 - Télécommunications - Protection contre les obstacles
- PT2 - Télécommunications - Protection contre les obstacles (zone de garde)
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques
- T7 - Relations aériennes (installations particulières)
Cette servitude n'est pas représentée graphiquement car elle est applicable sur l'ensemble du territoire national

Plan
Local
d'Urbanisme intercommunal
valant PLH

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE DOUÉ-LA-FONTAINE

Elaboration

ANNEXES

PLAN DES SERVITUDES
D'UTILITÉ PUBLIQUE (SUP)

06.5b

Territoire communal de Forges

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire, en date du 14 décembre 2016, approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la CC de la Région de Doué-la-Fontaine,

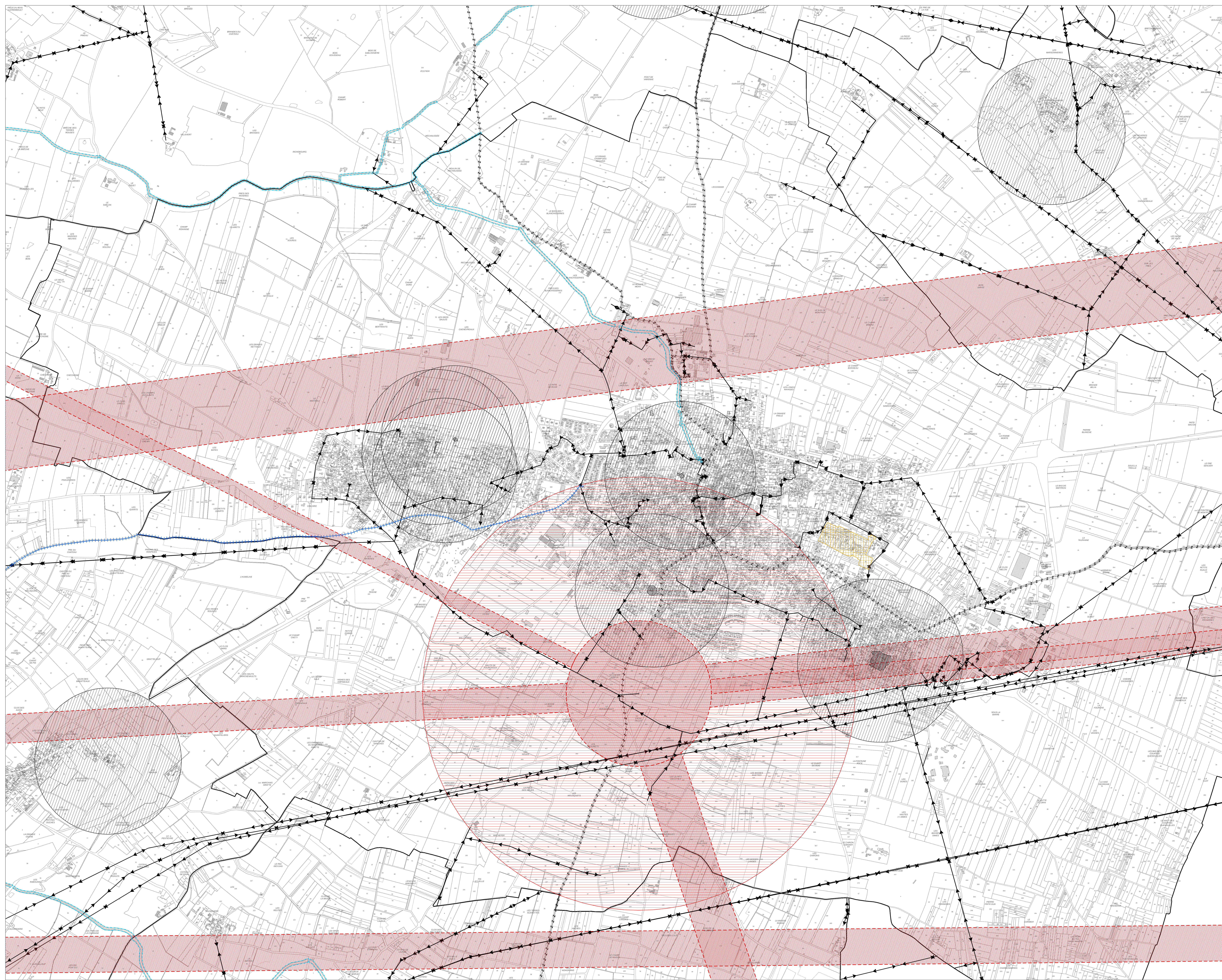
9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL
Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16
Mél: contact@urban-ism.fr

49, boulevard Jacques Savary
49700 DOUÉ-LA-FONTAINE
Tel: 02 41 83 11 80
Fax: 02 41 83 12 03
Mél: accueil@cc-douelafontaine.com

Le Président,
Michel PATTEE

Echelle:
1:7 500

SOURCE :
DGI – Cadastre
Droits réservés – 2014



- A1 - Forêts soumises au régime forestier
- A4 - Exécution des travaux et entretien des ouvrages
- A5 - Canalisation d'eau et d'assainissement
- AC1 - Monument historique
- AC1 - Monument historique (rayon de protection)
- AC2 - Site inscrit et classé
- EL7 - Alignement des voies publiques
Cette servitude n'est pas représentée pour des raisons d'obsolescence des plans d'origine
- I4 - Ligne électrique
- PT1 - Télécommunications - protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 - Télécommunications - Protection contre les obstacles
- PT2 - Télécommunications - Protection contre les obstacles (zone de garde)
- Z-Z-Z PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques
- T7 - Relations aériennes (installations particulières)
Cette servitude n'est pas représentée graphiquement car elle est applicable sur l'ensemble du territoire national

Plan
Local
d'Urbanisme intercommunal
valant PLH

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE DOUÉ-LA-FONTAINE

Elaboration

06.5b

ANNEXES

PLAN DES SERVITUDES
D'UTILITÉ PUBLIQUE (SUP)

Territoire communal de Doué-la-Fontaine

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire, en date
du 14 décembre 2016,
approuvant le Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal de la CC de la Région
de Doué-la-Fontaine,

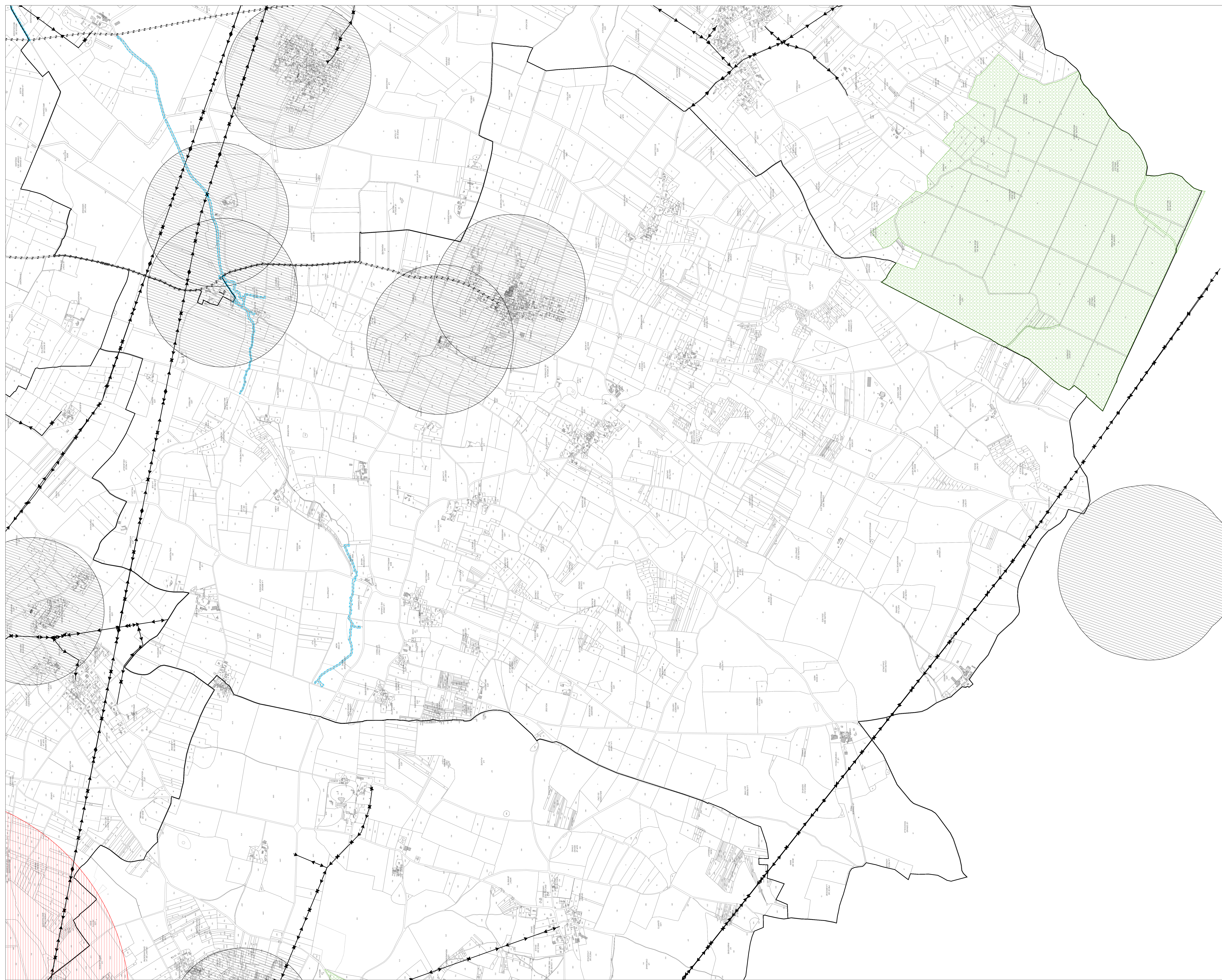
La Présidente,
Michel PATTEE

urban
Urbanisme - Développement durable
37140 BOURGUEIL
Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16
Mail: contact@urbanism.fr

Communauté de Communes de la Région de Doué-la-Fontaine
49100 DOUÉ-LA-FONTAINE
Tel: 02 41 83 11 80
Fax: 02 41 83 12 03
Mail: accueil@cc-douela-fontaine.com

ECHELLE:
1:7 500

SOURCE:
DGI - Cadastre
Droits réservés - 2014



- A1 - Forêts soumises au régime forestier
- A4 - Exécution des travaux et entretien des ouvrages
- A5 - Canalisations d'eau et d'assainissement
- AC1 - Monument historique
- AC1 - Monument historique (rayon de protection)
- AC2 - Site inscrit et classé
- EL7 - Alignement des voies publiques
Cette servitude n'est pas représentée pour des raisons d'obsolescence des plans d'origine
- I4 - Ligne électrique
- PT1 - Télécommunications - protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 - Télécommunications - Protection contre les obstacles
- PT2 - Télécommunications - Protection contre les obstacles (zone de garde)
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques
- T7 - Relations aériennes (installations particulières)
Cette servitude n'est pas représentée graphiquement car elle est applicable sur l'ensemble du territoire national

Plan
Local
d'Urbanisme intercommunal
valant PLH

Elaboration

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE DOUÉ-LA-FONTAINE

ANNEXES

PLAN DES SERVITUDES
D'UTILITÉ PUBLIQUE (SUP)

06.5b

Territoire communal de Denezé-sous-Doué

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire, en date
du 14 décembre 2016,
approuvant le Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal de la CC de la Région
de Doué-la-Fontaine,

La Présidente,
Michel PATTEE

urban

Communauté de Communes de la Région de Doué-la-Fontaine

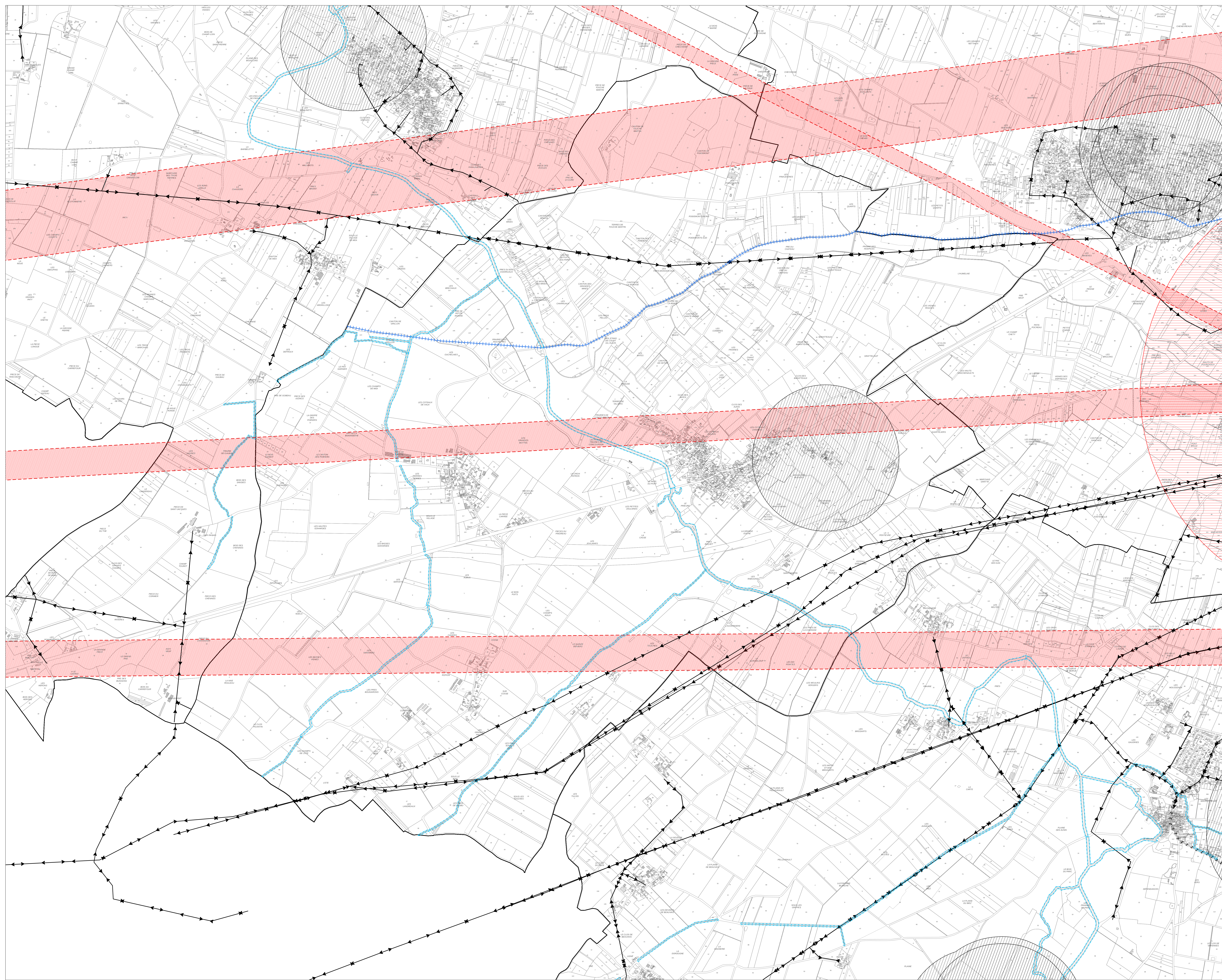
9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL
Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16
Mél: contact@urban-sm.fr

Communauté de Communes de la Région de Doué-la-Fontaine

49, boulevard Jacques Savary
49100 DOUÉ-LA-FONTAINE
Tel: 02 41 83 11 80
Fax: 02 41 83 12 03
Mél: accueil@cc-douela-fontaine.com

ECHELLE:
1:7 500

SOURCE:
DGI - Cadastre
Droits réservés - 2014



- A1 - Forêts soumises au régime forestier
- A4 - Exécution des travaux et entretien des ouvrages
- A5 - Canalisations d'eau et d'assainissement
- AC1 - Monument historique
- AC1 - Monument historique (rayon de protection)
- AC2 - Site inscrit et classé
- EL7 - Alignement des voies publiques
Cette servitude n'est pas représentée pour des raisons d'obsolescence des plans d'origine
- I4 - Ligne électrique
- PT1 - Télécommunications - protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 - Télécommunications - Protection contre les obstacles
- PT2 - Télécommunications - Protection contre les obstacles (zone de garde)
- PT3 - Réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques
- T7 - Relations aériennes (installations particulières)
Cette servitude n'est pas représentée graphiquement car elle est applicable sur l'ensemble du territoire national

Plan
Local
d'Urbanisme intercommunal
valant PLU

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE DOUÉ-LA-FONTAINE

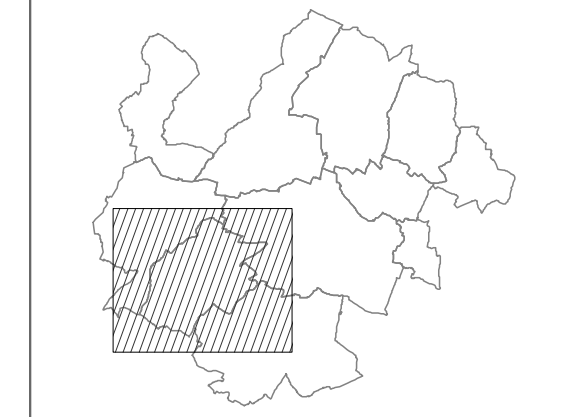
Elaboration

06.5b

ANNEXES

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE (SUP)

Territoire communal de Concourson-sur-Layon



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire, en date du 14 décembre 2016, approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la CC de la Région de Doué-la-Fontaine,

La Présidente,
Michel PATTEE